

En 2020, le chiffre d'affaires des médicaments d'officine atteint 21,2 milliards d'euros. Il est composé à 92 % de spécialités remboursables, en hausse de 1,9 % depuis 2019, principalement du fait du poids croissant des médicaments remboursés à 100 %. La quantité de génériques augmente peu (+1,2 % d'unités vendues). Le chiffre d'affaires des spécialités non remboursables diminue quant à lui de 11,9 %.

### Un chiffre d'affaires en progression en 2020

En 2020, le marché des médicaments vendus aux officines<sup>1</sup> se compose de 13 500 présentations de médicaments différentes et représente un chiffre d'affaires (CA) de 21,2 milliards d'euros en France métropolitaine, valorisés aux prix catalogue des laboratoires (hors taxes) [tableau 1]. Après deux années d'augmentation du CA des ventes aux officines (+2,5 % en 2018 et +2,0 % en 2019), il stagne en 2020 (+0,6 %).

Ce marché se compose de spécialités remboursables, à hauteur de 81 % du nombre de présentations et de 92 % du chiffre d'affaires, et de spécialités non remboursables. La valeur des ventes aux officines de médicaments remboursables augmente en 2020, atteignant 19,5 milliards d'euros et retrouvant ainsi son niveau de 2011. Entre 2011 et 2020, ces ventes présentent un profil « en U », avec une stabilisation autour de 18,0 milliards d'euros entre 2015 et 2017. Pour sa part, le chiffre d'affaires des spécialités non remboursables diminue de 11,9 % en 2020, à 1,7 milliard d'euros.

**Tableau 1** Ventes de médicaments d'officine

En milliards d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Ensemble des médicaments</b>	<b>21,4</b>	<b>20,9</b>	<b>20,4</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,1</b>	<b>20,1</b>	<b>20,6</b>	<b>21,0</b>	<b>21,2</b>
Évolution (en %)	0,2%	-2,4%	-2,3%	-2,0%	0,1%	0,2%	0,3%	2,5%	2,0%	0,6%
Médicaments non remboursables	1,9	2,0	2,0	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0	1,9	1,7
Évolution (en %)	-0,8%	6,6%	-3,0%	-3,0%	7,1%	2,1%	1,6%	-4,8%	-5,5%	-11,9%
Médicaments remboursables	19,5	18,9	18,4	18,1	18,0	18,0	18,0	18,6	19,1	19,5
Évolution (en %)	0,3%	-3,3%	-2,2%	-1,9%	-0,6%	-0,1%	0,1%	3,3%	2,8%	1,9%

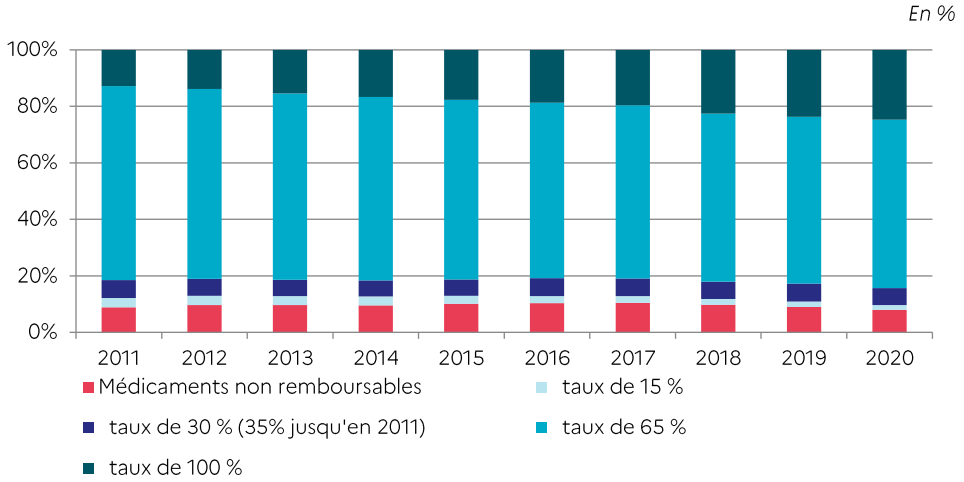
**Champ** > Ventes en officines pharmaceutiques en France métropolitaine, hors homéopathie remboursable.

**Sources** > GERS ; traitements DREES.

<sup>1</sup> L'analyse réalisée ici porte sur le marché pharmaceutique du point de vue des laboratoires exploitants en France métropolitaine (hors homéopathie remboursable) : elle ne s'intéresse pas à la consommation finale de médicaments mais aux ventes des laboratoires qui les commercialisent auprès des pharmacies de ville (officines), par l'intermédiaire ou non de grossistes-répartiteurs. Les montants

présentés sont donc des montants hors taxes et hors remises commerciales et ne comprennent pas les ventes de médicaments rétrocedés, i.e. délivrés par les pharmacies à usage intérieur (PUI) et les pharmacies hospitalières à des patients ambulatoires.

**Graphique 1** Parts de marché des médicaments vendus aux officines selon leur taux de remboursement



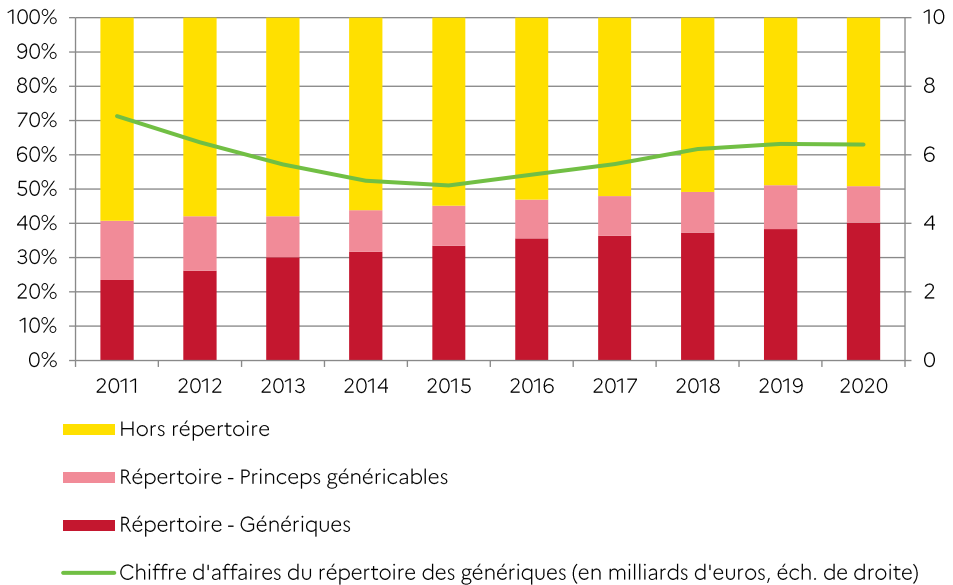
**Note** > Les parts de marché sont calculées sur le chiffre d'affaires. Le taux de remboursement de 30 % était de 35 % jusqu'en 2011.

**Lecture** > En 2020, les médicaments remboursés à 100 % représentent 24,7 % du marché.

**Champ** > Ventes aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

**Source** > GERS ; traitements DREES.

**Graphique 2** Ventilation du nombre de boîtes (en %) et CA des médicaments remboursables (en milliard d'euros)

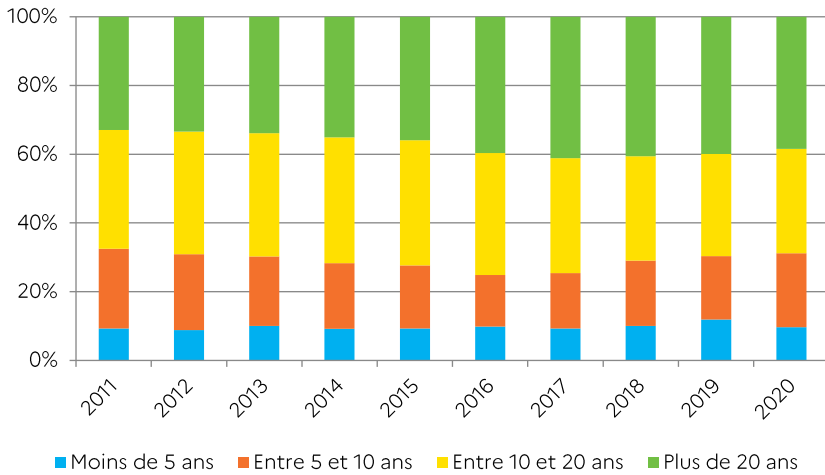


**Lecture** > En 2020, les médicaments inscrits au répertoire générique représentent 50,9 % du nombre de boîtes vendues, dont 40,2 % pour les seuls génériques. Le chiffre d'affaires des médicaments du répertoire générique atteint 6,3 milliards d'euros en 2020.

**Champ** > Ventes de médicaments remboursables aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

**Source** > GERS ; club CIP ; traitements DREES.

**Graphique 3** Parts de marché des médicaments remboursables vendus aux officines selon leur classe d'âge



En %

**Note >** L'âge du médicament est calculé au 31 décembre de l'année considérée. En raison d'une remontée de données incomplète sur l'année 2020, la ventilation des chiffres d'affaires a été effectuée sur 96% du montant global des médicaments remboursables.

**Lecture >** En 2020, les médicaments âgés de 20 ans ou plus représentent 38,4% du chiffre d'affaires des médicaments remboursables.

**Champ >** Ventes de médicaments remboursables aux officines pharmaceutiques en France métropolitaine.

**Source >** GERS ; club CIP ; traitements DREES.

### Une forte hausse des médicaments remboursés à 100 %

Le chiffre d'affaires des médicaments remboursés à 100%, prescrits en cas de pathologies lourdes et graves, connaît une forte hausse en 2020 (+5,0%, soit 251 millions d'euros) et représente 24,7% du chiffre d'affaire total. Celle-ci s'explique en partie par l'augmentation du chiffre d'affaires de nouveaux médicaments anticancéreux (pour le traitement du cancer bronchique, leucémie, prostate, sein) et de nouveaux médicaments indiqués dans le traitement du VIH. La part de marché de ces spécialités a doublé depuis 2011, passant de 12,8% en 2011 à 24,7% en 2020 (*graphique 2*).

Les médicaments remboursés au taux de 65% représentent 60% du chiffre d'affaires total en 2020. La valeur des ventes de ces médicaments est en augmentation de 1,6% (soit 200 millions d'euros) entre 2019 et 2020.

Les chiffres d'affaires des médicaments remboursés à 15% et à 35% sont quant à eux en baisse, respectivement de 9,9% et 4,0%, à la suite de la diminution de prescription de certains antidiabétiques, anti-inflammatoires ainsi que des médicaments contre l'incontinence et les problèmes d'hypertrophie de la prostate.

### Une progression modeste des génériques

En 2020, le nombre d'unités vendues de médicaments génériques est en légère hausse (+1,2%) avec près de 943 millions de boîtes vendues. Les génériques représentent désormais 40,2% des boîtes de médicaments du champ remboursable; cette part a presque doublé depuis 2011. Ils représentent, par ailleurs, 80% des unités vendues pour les médicaments du répertoire générique (*graphique 2*).

Dans le même temps, la part du nombre de boîtes vendues de princeps génériques a diminué, passant de 17,3% à 10,6% des médicaments remboursables entre 2011 et 2020. La part du nombre de boîtes de médicaments du répertoire générique parmi les médicaments remboursables s'établit à 50,9%, soit 10 points de plus qu'en 2011.

En 2020, le chiffre d'affaires du répertoire générique s'élève à 6,3 milliards d'euros, et représente 32% du chiffre d'affaires des médicaments remboursables, une part relativement stable depuis 2017.

Par ailleurs, les médicaments génériques soumis au mécanisme du tarif forfaitaire de remboursement représentent désormais un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros, soit

6,7% du chiffre d'affaires de l'ensemble des médicaments remboursables et 20,9% du chiffre d'affaires du répertoire des génériques.

### Une consommation accrue des molécules plus récentes

En 2020, les médicaments âgés<sup>1</sup> de plus de vingt ans représentent 38,4% du chiffre d'affaires des médicaments remboursables<sup>2</sup>

(graphique 3), suivis par ceux mis sur le marché depuis dix à vingt ans (30% du marché). Les médicaments de moins de dix ans comptent désormais pour près d'un tiers du chiffre d'affaires du champ considéré, en progression de 6 points par rapport à 2017. Cela est comparable à la part de marché observée pour ces médicaments il y a dix ans. ■

#### Pour en savoir plus

- > **Caisse nationale de l'Assurance maladie** (2018, juillet). *Améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses. Propositions de l'Assurance maladie pour 2019.*
- > **Commission des comptes de la Sécurité sociale** (juin 2021). *Les comptes de la Sécurité sociale, résultats 2018, prévisions 2019.* Éclairage « Le marché du médicament en officine de ville en France en 2020 », pp. 128 à 131.
- > **Comité économique des produits de santé (CEPS)** (2020, septembre). *Rapport d'activité 2019.*

<sup>1</sup> Par convention, l'âge du médicament est calculé à partir de la première date de commercialisation de la substance active (ou, le cas échéant, de la combinaison) composant le médicament. Ainsi, les médicaments génériques ont par construction ici le même âge que le premier princeps commercialisé.

<sup>2</sup> En raison d'une remontée des données incomplète sur l'année 2020, la ventilation des chiffres d'affaires a été effectuée sur 96% du montant global des médicaments remboursables.